



Appli photo pour Mobigreen

Début juin, le spécialiste de l'éco-conduite a complété son panel de services avec une application mobile qui permet de contrôler en photos l'extérieur du véhicule.

Les mauvaises surprises du jour de la restitution : voilà ce que veut éliminer Mobigreen avec son application sortie le 1^{er} juin dernier et dévoilée plus officiellement au salon Preventica (7-9 juin), à Lille, Mobicar Check Fleet vient compléter le portefeuille de solutions, à la demande de grands comptes. Il s'agit de pouvoir prendre des photos du véhicule et les transmettre à un serveur auquel le gestionnaire de flotte a accès. Ce dernier peut ainsi superviser à distance l'état des carrosseries et des habitacles sur l'ensemble du parc, et donc anticiper des frais de réparation. Mobicar Check Fleet propose la création de règles spécifiques, comme la fréquence et la



cible des prises de photos. Le conducteur peut également prendre l'initiative de les transmettre dès qu'un incident se produit.

Mobigreen disparaît, vive...

Mobigreen a ajouté une dimension pédagogique à son application. À chaque ouverture, un film de quinze à vingt secondes rappelle les

principes élémentaires de sécurité et d'entretien (contrôle des pneumatiques, des huiles, des pièces mécaniques, comportement de conduite...). L'idée d'intégrer des questions de vérification des connaissances, évoquée lors de la conception, a été abandonnée pour éviter les distractions. D'autant que Mobigreen a lancé en mai son nouveau module de *serious gaming* (formation par le jeu). "Nous nous engageons contractuellement à réduire les frais de TCO de 20 % avec nos outils", rappelle **Delphine Janicot**, directrice générale de Mobigreen. À en croire l'appétence de grands groupes, une dizaine de clients devrait adopter l'application Mobicar Check Fleet en 2016 (sur la base d'un engagement de douze mois minimum, en toute logique).

Enfin, notons que, d'ici à quelques semaines, le nom de Mobigreen disparaîtra. "Nous avons déposé la demande de nouvelle appellation auprès de l'Inpi, confirme Delphine Janicot. Pour des raisons de délai légal, nous devons attendre avant de la communiquer." Le nouveau nom devrait être connu en juillet. ■